

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1267

Artikel: Industrie du bâtiment : le dialogue contre la crise
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dialogue contre la crise

Dans un paysage syndical helvétique quelque peu mou, les salariés de la construction ont toujours manifesté une combativité particulière. A l'appui de leurs revendications, ils n'hésitent pas à se mobiliser et à brandir la menace de la grève, voire même à mettre cette menace à exécution.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL

	1993	4/1995
Emploi	85.9	80.2
Chômeurs	10 274	8 148
(indice 3ème trim. 85 = 100)		

	1993	4/1995
Carnets de commande	161	143
(indice 1975 = 100)		

Source: *Revue de politique économique*, août 1996

(jd) Aujourd'hui, face à la gravité de la crise qui frappe le bâtiment et pour sauver ce qui peut encore l'être, les syndicats jouent la carte du partenariat social.

L'état de santé du secteur de la construction ne fait qu'empirer: entrées des commandes, réserves de travail et effectifs ne cessent de fondre; plusieurs centaines d'entreprises ont fermé leurs portes et près de 50 000 emplois ont disparu depuis le début de la décennie.

Abandon du rituel classique

Cette situation se répercute très concrètement sur les conditions de travail dans la branche. Les cas de non-respect des conventions collectives se multiplient, les salaires sont à la baisse alors que s'accroissent les rythmes de travail et que la pression sur les coûts favorise l'appel aux sous-traitants et aux temporaires.

La concurrence effrénée et la guerre des prix ont atteint un degré tel que tout le secteur de la construction est en danger de perdre irrémédiablement des qualifications et une qualité essentielles à sa survie. Par ailleurs les concentrations en cours peuvent faire craindre que le marché ne soit bientôt plus dominé que par quelques grands entrepreneurs et des groupes étrangers.

Cette situation d'urgence a conduit les syndicats à abandonner le rituel classique des négociations d'automne au profit d'une démarche commune aux partenaires sociaux. Patrons et syndicats de la construction ensemble face à la presse, c'est une première qu'il faut saluer. A saluer également l'accord pour un échange de flexibilité: les syndicats acceptent des variations de l'horaire de travail au cours de l'année afin de mieux répondre à la demande saisonnière; en contrepartie, le patronat s'engage à ne pas licencier dès les premiers froids, à limiter les heures supplémentaires et à maintenir le pouvoir d'achat des salariés. Ces mesures, auxquelles il faut ajouter la possibilité pour les travailleurs âgées de prendre une retraite partielle ou anticipée, devraient assurer la création de 11 500 emplois nouveaux. Bien sûr, ce ne sont là que des déclarations d'intention dont il faudra apprécier la validité cet automne, au moment où les négociations prendront un tour plus concret.

Mais la responsabilité du redressement de la branche - 40 000 emplois nouveaux - revient pour l'essentiel aux pouvoirs publics. Les partenaires de la construction tablent

sur le démarrage rapide des grands travaux d'infrastructures prévus (NLFA, Rail 2000, mesures contre le bruit, achèvement du réseau autoroutier, autoroutes de l'information) et préconisent des allègements fiscaux en faveur de la rénovation des immeubles. Ces mesures ne pourront pas être prises du jour au lendemain, comme semblent le croire patrons et syndicats de la construction. Mais cette «alliance pour le travail» devrait convaincre les politiciens, notamment ceux des partis gouvernementaux, qu'en matière d'infrastructures le temps n'est plus à la guéguerre partisane ou régionale. Conduire une politique économique, c'est d'abord se montrer capable de prendre des décisions. ■

Médias

(cfp) Sans attendre l'entrée en vigueur des nouvelles règles de l'orthographe allemande, le magazine *Schweizer Woche*, du Groupe Ringier, a décidé de les appliquer. La première édition a paru avant le livre de référence, le *Duden 1*. Un test permettait aux lecteurs de vérifier leurs connaissances des changements. Un correcteur est sorti, pour une fois, de l'ombre et a rédigé une colonne sur le sujet.

La *Berner Tagwacht*, un des derniers quotidiens de gauche en Suisse, publie chaque année ses comptes. A l'occasion du 14 juin, toute l'équipe du journal a publié les traitements nets reçus chaque mois. Un collaborateur à 50% reçoit 2 378 fr. 10, 8 collaborateurs à 60% reçoivent chacun 2 856 fr. 30 alors que le chef de la rédaction et de la rédaction pour les affaires nationales reçoit 3 733 fr. pour une activité de 70%.

Quant aux 6 employés de l'administration, ils encaissent entre 876 fr. 50 (20%) et 2 800 fr. 20 (70%).

Les normes minimales de l'Union Suisse des Journalistes semblent respectées.

Changement de partenaires pour la presse quotidienne entre Berne et Zurich. Suite à la fusion prochaine des deux principaux quotidiens argoviens, le *Zofinger Tagblatt* et l'*Oltener Tagblatt* ne collaboreront plus avec l'*Argauer Tagblatt*. Ils participeront avec la *Solothurner Zeitung* à un «pool» rédactionnel sous le titre *Neue Mittelland Zeitung*. Avec les éditions régionales cela touche sept titres.